

En ce temps-là, Jésus disait à ses Apôtres : « Ne craignez pas les hommes ; rien n'est voilé qui ne sera dévoilé, rien n'est caché qui ne sera connu. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en pleine lumière ; ce que vous entendez au creux de l'oreille, proclamez-le sur les toits. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps sans pouvoir tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme aussi bien que le corps. Deux moineaux ne sont-ils pas vendus pour un sou ? Or, pas un seul ne tombe à terre sans que votre Père le veuille. Quant à vous, même les cheveux de votre tête sont tous comptés. Soyez donc sans crainte : vous valez bien plus qu'une multitude de moineaux. Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, moi aussi je me déclarerai pour lui devant mon Père qui est aux cieux. Mais celui qui me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est aux cieux. »

Première des Communions

Dimanche 21 juin 10h30 à Saint-Maurille : Emma et Jean PLASSART ; Isaure GAUDIN ; Benjamin BERTHELOT ; Emma GIRARD ; Louis BELNOU.

Intentions de messe

Décès de la semaine : Annick RAIMBAULT (89 ans) Rochefort.

Dimanche 21 juin 10h30 à Saint-Maurille : Zacharie MARTINEAU et son petit-fils Carl ; Jean-Marie BROUARD ; Claude GALLARD ; Marie-Jo et Paul MONTAILLER ; Joseph OGER et fam. OGER-LAMOUREUX ; Gabriel CHAUVIGNÉ, viv. et déf. fam. CHAUVIGNÉ-DENIS ; Roger MOSSET, fam. BLOND-FRÉMONDIÈRE ; Laurent TIJOU et fam. ; Madeleine et Louis PLUMEJEAU ; Viv. et déf. fam. BOURRIGAULT ; Luc LESCOT et Michel FALMUR ; Fam. BARREAU-BIMIER ; Jo COURANT et fam. ; Pour une intention particulière ; Fam. JUBIN-LEDUC ; Solange VILALTA et déf. fam.

Mercredi 24 juin 20h00 à Saint-Maurille : Jean-Pierre DEFOIS et Michel BELLIARD, viv. et déf. des 2 fam ; Michel RABOUIN.

Vendredi 26 juin 18h30 à Saint-Maurille : Pour une intention particulière.



Édito par le Père Guillaume, curé

« Rien n'est voilé qui ne sera dévoilé, rien n'est caché qui ne sera connu. »
(Mt 10, 26)

Au temps du Christ, il existait à travers le monde bon nombre de religions dites « à mystère », dans lesquelles les adeptes étaient initiés pas à pas, de manière très secrète, en entourant leurs usages et leurs cultes d'un voile de mystère. Il fallait gravir pas à pas les échelons de ces cultes pour découvrir le sens profond du divin. On peut citer par exemple le Culte de Mithra (originaire de Perse), ou les Mystères d'Éleusis (originaire de Grèce), ou encore le Culte d'Isis (venu d'Égypte), tous trois très répandus dans l'Empire Romain.

Même le Judaïsme contemporain de Jésus avait sa part de mystère. Si n'importe qui pouvait entrer sur l'esplanade du Temple, il fallait être circoncis et respecter la Loi de Moïse pour pouvoir pénétrer dans la cour centrale de l'esplanade. Et au milieu de cette esplanade se tenait la grande cour du Temple, dans laquelle ne pouvaient entrer que les hommes. Et à l'intérieur, une autre cour, dans laquelle ne pouvaient entrer que les Lévites. Et enfin, à l'intérieur, le *Naos* – le Saint des Saints, dans lequel ne pouvait entrer que le Grand-Prêtre.

À l'inverse de ces cultes à mystères, dont le savoir était réservé à seulement quelques initiés de haut rang, Jésus va proclamer l'Évangile à des foules entières : bigarrées, hétéroclites, mêlant des Juifs et des païens. Jésus est venu pour dévoiler les mystères de Dieu. Il est venu pour nous conduire, dans la lumière, sur le chemin du Royaume. Et, ce chemin est accessible à tous, à condition de se convertir et de croire à l'Évangile.

Ainsi, il n'y a rien de caché dans la Foi Chrétienne. Et tout ce qui nécessiterait de demeurer dans l'ombre, au regard de notre foi, n'est fondamentalement pas bon. Jésus le dira lors de son procès : « *Moi, j'ai parlé au monde ouvertement. J'ai toujours enseigné à la synagogue et dans le Temple, là où tous les Juifs se réunissent, et je n'ai jamais parlé en cachette.* » (Jn 18,20)

Dès lors, notre vie chrétienne doit se vivre en pleine lumière. Car, tout ce qui a besoin de l'ombre pour grandir appartient aux ténèbres. Alors que tout ce qui s'épanouit en pleine lumière appartient au Bon, au Vrai, à la Sainteté.

Horaires des Messes

Lundi 22 juin	Sts Jean Fisher et Thomas More	18h30	Messe à Saint-Maurille
Mardi 23 juin	Ste Etheldrede	9h00 9h30	Messe à Saint-Maurille Adoration Saint-Maurille
Mercredi 24 juin	Nativité de Saint Jean-Baptiste	9h00 9h30 10h00 20h00	Adoration à Rochefort Messe à Rochefort Chapelet à Notre-Dame Messe à Saint-Maurille
Jeudi 25 juin	St Prosper d'Aquitaine	9h00 11h00	Messe à Chaudfond Chapelet à Rochefort
Vendredi 26 juin	St Anthelme de Chignin	18h00 18h30	Adoration Saint-Maurille Messe à Saint-Maurille
Samedi 27 juin	St Cyrille d'Alexandrie	9h30	Messe à Notre-Dame
Samedi 27 juin	Messe anticipée	19h00	Messe à Notre-Dame
Dimanche 28 juin	13^{ème} dimanche du TO	10h30	Messe à St Maurille

Infos paroissiales et diocésaines

■ Repas de bienvenue

Le **dimanche 5 juillet**, après la Messe de 10h30 à Saint-Maurille, nous ferons un repas partagé salle Saint-Maurille pour accueillir le père Jude SAMBA. Chacun pourra apporter un plat salé, et/ou sucré, et des boissons à partager. Apportez également vos assiettes et couverts !

■ Institution de Benoît Dubois au Lectorat et à l'Acolytat

Le samedi 27 septembre prochain, Benoît Dubois, qui est séminariste en stage sur notre paroisse depuis deux ans, sera institué, avec 4 autres séminaristes, **aux ministères du Lectorat et de l'Acolytat**. C'est, pour lui et ses frères, la dernière étape importante avant le Diaconat.

Ce sont des fonctions particulières conférées par l'évêque, de manière définitive, à un laïc, au service de la Parole de Dieu (Lecteur), et au service de l'autel (Acolyte).

Le Lecteur est institué pour la fonction, de lire la parole de Dieu dans l'assemblée liturgique pour inviter ses frères à se mettre toujours plus à l'écoute de la Parole de Dieu, à en vivre.

L'Acolyte est institué pour servir de ministre au prêtre. Il lui revient donc de s'occuper du service de l'autel, d'aider le prêtre dans les fonctions liturgiques et principalement dans la célébration de la messe ; il lui appartient en outre de distribuer la sainte communion, en tant que ministre extraordinaire. L'acolyte est au service de l'autel, pour mieux tourner les regards des fidèles vers le Corps du Christ et les entraîner encore et toujours à s'en nourrir.

■ Ordinations 2026 : un prêtre et un diacre – Grande joie pour notre diocèse

Vous êtes tous invités le **dimanche 28 juin à 15h30 à la cathédrale d'Angers** pour l'ordination sacerdotale de Benoît de Saint-Pierre, et l'ordination diaconale de Jean-Luc Caliste (ou à suivre la messe en direct sur Youtube et sur RCF).

Benoît, ordonné diacre l'année dernière en la cathédrale d'Angers, vit à Rome pour ses études au Séminaire Pontifical Français. Il va être ordonné prêtre pour le diocèse d'Angers !

Jean-Luc, séminariste pour le diocèse de Port-Louis (île Maurice), fait ses études au séminaire Saint-Jean de Nantes et est accueilli dans notre diocèse pour ses stages en paroisse. Cette année, il est sur la paroisse saint-Gilles d'Avrillé.

Prions pour eux !

■ Accueil d'un prêtre en service pastoral pour l'été

Notre paroisse accueillera un prêtre en service pastoral pour toute la période estivale. Il s'agit du **père Jude SAMBA**, originaire du Congo (Brazzaville). Afin d'organiser cette venue et de l'accueillir au mieux, une petite équipe est en train de se former. C'est aussi l'occasion de lui faire découvrir notre paroisse, notre région et notre culture. Si vous êtes intéressés et souhaitez rejoindre l'équipe d'accueil pour notre prêtre de l'été, vous pouvez contacter Louison Cesbron : cesbron.cl@orange.fr / lplumejeau@orange.fr

N'oubliez pas de vous inscrire sur les feuilles au fond de l'église, si vous souhaitez inviter le père Jude ou lui apporter un panier repas durant les 2 mois d'été.

■ Venue du Saint-Père en France

Fin septembre prochain, le Saint-Père Léon XIV va venir en France. Le Service Diocésain des Pèlerinages propose un sondage (que vous trouverez au fond des églises ou au presbytère) pour anticiper au mieux le nombre de personnes prêtes à se déplacer pour rencontrer le Pape à Paris ou à Lourdes. Ce voyage apostolique est « une grâce que Dieu fait à la France ». Ce sondage ne fait pas office d'inscription : il vise uniquement à comptabiliser le nombre de personnes qui seraient intéressées par telle ou telle proposition.

■ Pèlerinage paroissial à Notre-Dame de Paris

Notre pèlerinage paroissial à Notre-Dame de Paris aura finalement lieu le **samedi 12 décembre 2026**. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche **27 septembre**.

Départ en car de Chalonnès à 6h00, pour un retour vers 22h00.

Programme : Visite de la cathédrale Notre-Dame de Paris et son trésor, Messe, Visite de la Chapelle de la Médaille Miraculeuse.

Infos complémentaires et inscriptions sur le site de la paroisse – Rubrique Agenda.

Contact : stmaurillell@gmail.com

■ Pèlerinage LCE

Depuis 1985, l'association LOURDES CANCER ESPERANCE propose aux malades et à leurs proches un pèlerinage annuel à Lourdes. Il se déroulera du **15 au 20 septembre 2026** et sera présidé par Mgr Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême, sur le thème : « Je te Salue, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi ». Ce rassemblement est ouvert à toute personne concernée, directement ou indirectement, par le cancer. **Date limite d'inscription : 30 juin 2026**. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Gervais BAYART au 06 30 56 62 15 ou par mail : lce.49@orange.fr